

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
COMMUNE D'HALLINES

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 9 JUILLET 2015**

L'an deux mille quinze le neuf juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel Prévost, Maire, après convocation en date du 27 mai 2015, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Membres Présents :** MM Philippe Mathon, Géraldine Paque, David Lemanissier, Jean-Paul Rémond, Alexandra Chochoi, Nadine Duquesne, Charline Dufay, Paul Decroo, Annie Favière, Sylvain Gremont, Yannick Dufossé, Jacky Desquirez,

Mme Ingrid Vanpouille a délégué son mandat à M. David Lemanissier  
Mme Christine Seillier a délégué son mandat à Mme Géraldine Paque

Madame Alexandra Chochoi a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**1\* Adoption du précédent procès-verbal de la réunion de conseil municipal**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 6 Juin 2015 et signe les délibérations s'y rapportant.

**2\* CASO – Fixation du nombre de siège au conseil communautaire suite à l'intégration de la commune de Racquinghem**

La loi prévoit qu'en cas d'intégration d'une ou plusieurs communes, il est procédé à la détermination du nombre et à la répartition des sièges de conseillers communautaires. Le conseil municipal approuve la nouvelle répartition des sièges au conseil communautaire suite à l'intégration de la commune de Racquinghem qui sera effective au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**3\* TAP – Changements de contrats pour les encadrants**

Le conseil municipal par 14 voix pour et 1 abstention, crée des emplois nécessaires à l'encadrement des enfants participant aux temps d'activités périscolaires (soit un 1 animateur pour 14 enfants de – de 6 ans ou 1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans). Les animateurs seront recrutés en fonction des effectifs de chaque année scolaire.

**4\* Questions Diverses :**

**a) Travaux Eglise après tempête**

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 160 000.00 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour financer les travaux de réparation de l'Eglise suite à la tempête du 30 mars 2015.

Il signale également que le dossier de la tranche 0 > Travaux d'urgence est parti à la fondation du patrimoine.

**b) Salon de coiffure mobile**

Une demande d'installation de camion mobile pour coiffure sur le territoire de la commune est acceptée par le conseil municipal à la condition que ce camion s'installe sur le parking de la salle des fêtes.

## **5\* Informations générales**

### **a) Décision municipale**

En vertu de la délibération portant sur les délégations du conseil municipal données au Maire, celui-ci rapporte que M. Claret Matthieu a été embauché en Contrat d'avenir à raison de 24 h/semaine pendant 3 ans.

### **b) CASO – Visite du patrimoine de la communauté**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une visite guidée en bus du patrimoine de la CASO.

### **c) Nuisances sonores dues aux avions**

M. Desquierez signale que régulièrement, le dimanche après-midi, les avions venant de l'aérodrome de Longuenesse, émettent beaucoup de bruit quand ils réalisent leurs figures.

### **d) Remerciements de la famille Croquet**

**N'ayant plus de questions à l'ordre du jour la séance est levée.**

La Secrétaire de séance,